

Réunion extraordinaire du C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Procès-verbal 32

Le jeudi 24 mars 2022

14 h 33

Participation par voie électronique

Notes : 1. Les membres du C.A. ont participé virtuellement.

En cas de divergence, la version anglaise a préséance. Dans la présente convention, le masculin a valeur de genre neutre.

Le président Luloff accueille les membres et participants à la réunion. Il poursuit avec une déclaration de reconnaissance du territoire autochtone, avant de prendre les présences en ordre aléatoire.

Présents: Président: Matthew Luloff
Vice-présidente: Kathy Fisher

Membres: Steven Begg, Mary-Rose Brown, Allan Higdon,
Rawlson King, Harvey A. Slack

Regrets: Membre Riley Brockington

Membre Rawlson King est arrivé à 14 h 38.

DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

POINTS À HUIS CLOS*

QUE, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 16.1 (4)(D) DE LA *LOI SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES*, LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA PASSE À HUIS CLOS, POUR EXAMINER LES RELATIONS DE TRAVAIL OU LES NÉGOTIATIONS AVEC LES EMPLOYÉS, POUR RECEVOIR UNE MISE À JOUR SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL ET NÉGOTIATION COLLECTIVE – SECTION LOCALE 503 BIBLIOTHÈQUE DU SCFP – RATIFICATION DE L'ENTENTE – À HUIS CLOS – DATE DE COMPTE RENDU : À LA RATIFICATION DE L'ENTENTE PAR LE C.A.

À la reprise de la séance publique à 15 h 30, le Conseil d'administration a proposé ce qui suit :

MOTION

Motion de la vice-présidente Fisher:

Que le Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa :

- 1. Prenne connaissance de la présentation sur les relations de travail;**
- 2. Ratifie l'accord qui a été conclue avec la section locale 503 Bibliothèque du SCFP;**
- 3. Que les termes de l'accord sont rendues publiques.**

REÇU et ADOPTÉ